

Sorl'Inf

Bulletin municipal
de Saint-Sorlin de Morestel
Février 2023

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Vous avez été nombreux à venir à la cérémonie des vœux du 8 janvier, et nous vous en remercions. Ce fut un réel plaisir que de partager ce moment convivial avec vous, et nous espérons qu'il en a été de même pour vous.

Mes adjoints et moi-même avons assisté aux cérémonies de vœux de plusieurs villages voisins. C'est une évidence, toutes les communes partagent les mêmes préoccupations, font face aux mêmes problèmes et ont les mêmes pépins. Les crises successives ont mis tout le monde en compote. Le doute est levé : Saint-Sorlin n'est pas paumé !

Ici on ne joue d'ailleurs pas chacun pour sa pomme. Nos petits écoliers, hauts comme trois pommes, ont confectionné de jolies cartes de Noël pour offrir aux personnes âgées. Ne les prenant pas pour des bonnes pommes, quelques aînés leur ont répondu. Ce maillon de la grande chaîne de la solidarité est beau.

Mais pourquoi parler autant de pommes ?

Et si Saint-Sorlin était « pommé » ?

Rassurez-vous, personne n'est tombé dans les pommes. Vous trouverez la réponse à cette énigme dans les pages suivantes...

Bonne lecture !

Nicole Genin

Point budgétaire de l'exercice 2022

INVESTISSEMENT	REALISATION	% réalisé
Dépenses	144636.00€	19.97%
Recettes	21946.44€	3.03%
Résultat	-122689.02€	

FONCTIONNEMENT	REALISATION	% réalisé
Dépenses	311763.64€	44.29%
Recettes	400137.81€	56.84%
Résultat	88374.17€	

- Une étude est lancée pour juger de l'opportunité de passer l'ensemble du parc d'éclairage public en leds. La commune possède 95 points lumineux.

- La commune a changé de prestataire d'assurances. Nous serons désormais mieux assurés pour un coût moindre.

- 27 délits sur St Sorlin et les communes voisines, sur les mois de novembre et décembre ont été rapportés à la gendarmerie. Il y en a bien plus en réalité, mais toutes les victimes n'ont pas porté plainte. Suite à cette enquête, 3 mineurs ont été interpellés et devront répondre de leurs actes très prochainement devant la justice. Les victimes ayant subi des dommages graves seront informées par les services de la gendarmerie. **Si le danger semble pour le moment écarté, restons cependant vigilants et gardons les bonnes habitudes : fermer son portail, et verrouiller les véhicules même dans sa propre cour.**

- Le travail remarquable de gestion de la cantine scolaire sur les deux écoles (St Sorlin et Vasselin), fourni par l'association « Les Petites Bouches » a été souligné. A été également souligné le regrettable constat de l'absence des parents d'élèves lors de la dernière assemblée générale le 21 janvier (une seule famille sur les 67 concernées...)

- Une réunion sécurité routière est programmée prochainement.

- Les tarifs de l'eau potable évoluent pour 2023 : l'abonnement annuel sera de 92.63 € et de 1.43 € le m3. Pour l'assainissement, l'abonnement annuel passe à 118.86 €, et le m3 à 2.43 €.

- Un gros travail de débroussaillage a été effectué par l'équipe municipale sur l'entretien des bordures de ruisseau ainsi qu'autour et à l'intérieur de l'école.

-Marie Charpentier fait part de son intention de démissionner du conseil municipal. (Démission rendue effective depuis).

Le prochain conseil municipal aura lieu le 20 février.

VIE DU VILLAGE

Retour sur le repas des Aînés qui a eu lieu le 14 janvier 2023, OFFERT par le CCAS de la mairie de Saint-Sorlin de Morestel.



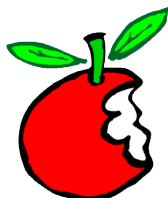
Comme vous pouvez le constater sur ces photos, le repas s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance ! Nous remercions cordialement tous les participants, qui ont répondu à l'invitation ainsi que les membres du CCAS et les élus, pour qui il était important d'être là ce jour là. Nous avons une pensée toute particulière pour celles et ceux, qui pour des raisons de santé n'ont pas pu se joindre à nous.

OFFRE D'EMPLOI SERVICE CIVIQUE

Vous avez entre **18 et 25 ans**, vous vous questionnez sur votre avenir professionnel et êtes à la recherche d'une expérience enrichissante.

L'école de St Sorlin de Morestel recherche un **service civique pour la rentrée 2023-2024**. Nous recherchons une personne dynamique et volontaire prête à s'investir dans les nombreux moments de la journée auprès des jeunes enfants : accueil, temps de classe, sorties, ... Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'école au 04 74 80 01 17 ou par mail au ce.0381210j@ac-grenoble.fr.

Céline Gaillard
Directrice de l'école



PO - PO - PO - POMME!

Certes, Saint-Sorlin de Morestel n'est pas New York mais la pomme peut aussi en devenir un symbole ...

Il était une fois un vieux pommier planté dans un verger route de Vasselin et qui donnait de grosses pommes mûres dès fin juillet/début aout. Maurice COTTAZ, bien connu des habitants de Saint-Sorlin de Morestel et propriétaire de cet arbre, membre de l'association « les Croqueurs de Pomme » partagea ce beau fruit avec les érudits de la confrérie. Cette pomme succulente fut appréciée et ses origines recherchées : inconnue de l'association, une demande d'analyse fut faite à l'INRAE et son génotype publié. *Surprise : cette pomme est unique en Europe !!*

Il a donc été décidé d'enregistrer cette « nouvelle » variété et un nom lui fut attribué : « LA PRÉCOCE DE SAINT SORLIN ». Dommage, elle aurait pu s'appeler la « Pomme Maurice » !

Maurice, amateur chevronné de greffes, dédouble maintenant son pommier unique pour créer des plants de cette variété et le diffuser. Un grand MERCI à Maurice pour sa contribution à la renommée de Saint-Sorlin de Morestel.



Caractéristiques : **Précoce de Saint-Sorlin / MUNQ 9365**

Origine : variété découverte dans un verger de Saint Sorlin de Morestel (38) qui abrite trois arbres de cette variété, âgés d'environ 80 ans. Cette variété existe aussi dans d'autres vergers des communes proches.

Génotype : elle est la fille du Grand Alexandre de Russie MUNQ 30 et de la Belle Rivet / Gloria Mundi MUNQ 87.

Fruit : gros à très gros, de forme oblongue, parfois aplatie voir asymétrique, contour irrégulier.

Epiderme : fond jaune, lavé de rose et strié de rouge sur tout ou partie du fruit, léger russeting* dans la cavité pédonculaire, parsemé de lenticelles couleur crème, peau lisse, fine et parfumée.

Pédoncule : le plus souvent court ne dépassant pas le plan d'assiette et de grosseur moyenne.

Œil : ouvert ou mi-clos, dans une cavité peu profonde et large.

Chair : blanchâtre, tendre, mi-fine, juteuse, sucrée sans acidité, parfumée.

Qualité : très bonne au couteau et en compote, se prête à la cuisson.

Usages : fruit d'été, donc à couteau et compote.

Arbre : port en boule.

*Le russeting sur les [pommes](#) est un type particulier de peau, légèrement rugueuse, avec une couleur allant habituellement du brun-verdâtre au brun-jaunâtre ou gris-roussâtre, suggérant une fine pellicule liégeuse.

Inscription à l'école maternelle 2023/2024

Les communes de Saint-Sorlin de Morestel et Vasselin sont réunies au sein d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Ainsi Saint-Sorlin accueille les enfants dès la petite section de maternelle jusqu'au cours préparatoire. Les enfants des classes du CE1 au CM2 sont scolarisés à Vasselin. Vous vous apprêtez à inscrire votre enfant dans une école maternelle publique. La première inscription se fait en mairie au plus tard au mois de juin précédant l'année scolaire.



Retrouvez ici les démarches à engager :

- L'instruction est obligatoire dès 3 ans. Ainsi, pour la prochaine rentrée, nous scolariserons les enfants nés en 2020.

- Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, retirez à l'accueil de votre mairie le formulaire de préinscription ou téléchargez-le sur notre site internet <https://saint-sorlinde-morestel.fr/fr/> .Puis rendez-vous à la mairie pour présenter les documents suivants :

✓ le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance

✓ un justificatif de domicile

✓ le carnet de santé de l'enfant ou un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

Pour un enregistrement définitif de l'inscription de votre enfant, un rendez-vous vous sera fixé par la directrice de l'école.

Café des parents

Depuis la rentrée, l'école de Saint-Sorlin de Morestel a mis en place des cafés des parents en partenariat avec le centre social de Morestel. L'objectif de ces réunions est de proposer un cadre bienveillant et un espace d'échange pour les familles à propos de certains sujets. Les thèmes abordés sont en lien avec les préoccupations et suggestions des familles. Nous avons déjà pu aborder le développement de l'enfant et les écrans avec les jeunes enfants. Après les vacances de printemps, un nouveau café des parents se tiendra pour aborder les dangers des écrans avec les pré-adolescents, la date précise sera communiquée ultérieurement.



Tic, Tac, Tic, Tac... La fibre arrive à votre domicile !

La fibre est arrivée au bas du village (le nœud de raccordement de Morestel est opérationnel). Le hameau de la Frette étant rattaché à un autre nœud de raccordement, il vous faudra patienter encore un peu.

À partir de maintenant les différents opérateurs peuvent vous démarcher et c'est normal, mais c'est à vous de choisir.

VIVRE ENSEMBLE



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les gestes à adopter en cas de délestage électrique cet hiver. Pendant les coupures, les Français sont invités à :

- Limiter leurs déplacements.
- Appeler en priorité le 112 (appel gratuit) pour toute urgence, s'ils n'ont pas accès, par leur portable, au réseau téléphonique.
- Venir en aide aux personnes fragiles ou isolées. **Afin d'anticiper ces coupures : les personnes munies de téléalarmes (autres que celles fournies par la commune), sont appelées à se faire connaître en mairie, au plus vite au 04 74 80 12 31. En effet les élus et membres du CCAS se préoccuperont en priorité de vous.**
- Anticiper la non-disponibilité de certains services du quotidien (distributeur d'argent, porte de garage, accès aux immeubles).
- Ne pas prendre l'ascenseur quelques minutes avant l'heure de la coupure.
- Être vigilant au risque d'incendie en cas de recours aux bougies et aux cheminées.

Désormais, les emballages et les papiers doivent être mis ensemble dans votre bac

jaune.

Si vous n'avez pas encore récupéré votre bac, contactez le SYCLUM: 04 74 80 10 14 contact@syclum.fr.



Les conteneurs des points d'apports volontaires emballages et papiers n'ont plus d'utilité, ils vont être retirés au cours des semaines à venir.

Les conteneurs de points d'apports volontaires pour les verres et cartons marrons plats restent en place.

ATTENTION : Les déchets chimiques ne doivent pas être jetés dans le bac jaune, **mais déposés en déchetterie**. (Une fiche mémo est jointe pour identifier les déchets concernés)



Acteur de la lutte contre la précarité.

Face à la Hausse des prix de l'énergie, le gouvernement va attribuer trois aides exceptionnelles pour aider les clients à payer leur facture d'énergie.

Critères d'attribution : le Revenu Fiscal de Référence (RFR) et la composition du ménage en Unités de Consommation (UC)

UC : 1^{ère} ou seule personne du ménage = 1UC, la 2^{ème} = 0.5UC, la 3^{ème} et + = 0.3UC par personne.

Chèque énergie exceptionnelle

Bénéficiaires du chèque énergie 2022 (RFR/UC < 10 800 €) : **200 €**

Nouveaux bénéficiaires (10 800 € ≤ RFR/UC < 17 400 €) : **100 €**

Les Chèques Energie seront envoyés aux bénéficiaires entre le 12 décembre 2022 et le 3 février 2023

Chèque exceptionnel opération fioul

Bénéficiaires du chèque énergie 2022 (RFR/UC < 10 800 €) : **200 €**

Nouveaux bénéficiaires (10 800 € ≤ RFR/UC < 20 000 €) : **100 €**

Pour 170 000 clients ayant utilisé leur dernier chèque énergie pour payer du fioul, les Chèques Energie ont été envoyés la semaine du 14 au 18 novembre 2022.

Pour les autres bénéficiaires (1,4 million), ils devront faire une demande sur le portail : <https://chequeboisfioul.asp-public.fr/chqfuel/>

Chèque exceptionnel bois

Les bénéficiaires du chèque énergie bois 2022 :

RFR/UC < 14 400 € : 200 € granulés et 100 € bûches

RFR/UC ≥ 14 400 € et < 27 500 € : 100€ granulés et 50€ bûches

Faire la demande sur le site: <https://chequeenergie.gouv.fr> à compter du 22/12/2022.

Tous ces chèques sont **cumulables**, et seront utilisables pour toutes les énergies. Les bénéficiaires pourront utiliser l'ensemble de ces chèques EDF, même fioul ou bois, pour régler leurs factures d'électricité ou de gaz.

L'indemnité carburant

Pour bénéficier de cette indemnité, il faut **obligatoirement en faire la demande**, à l'aide du formulaire mis en ligne sur le site impots.gouv.fr. Cette démarche doit être effectuée **avant le 28 février 2023**.

Si vous n'avez pas accès aux services en ligne, vous pouvez contacter le numéro de téléphone national depuis le 16 janvier 2023 : 0 806 000 229 (service gratuit + coût de l'appel), accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00. Vous pouvez également contacter votre service des impôts des particuliers.

Conditions pour en bénéficier :

Vous devez respecter l'ensemble des conditions suivantes :

- être établi en France métropolitaine, à Mayotte, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique ou à la Réunion et être domicilié fiscalement en France au titre de l'année 2021 ;
- être âgé d'au moins 16 ans au 31 décembre 2021 ;
- avoir déclaré, au titre des revenus 2021, un revenu d'activité.
- appartenir à un foyer fiscal dont **le revenu fiscal de référence par part au titre des revenus de l'année 2021 soit inférieur ou égal à 14 700 € ;**
- ne pas être redevable de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) au titre de 2021 ;
- utiliser un véhicule **à des fins professionnelles** (incluant les trajets domicile-travail) **régulièrement assuré**. Ce véhicule peut être à deux, trois ou quatre roues, thermique et/ou électrique.

À savoir : Les étudiants et les apprentis peuvent percevoir l'indemnité carburant de 100 € s'ils respectent les conditions d'éligibilité et s'ils utilisent leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail. Ils doivent avoir déclaré, au titre des revenus 2021, un revenu d'activité. En revanche, un étudiant ou un apprenti qui a commencé à travailler en 2022 ne pourra pas percevoir l'indemnité carburant. <http://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16169>

Le centre social Odette Brachet, est une association au service de la population de 11 communes, dont Saint-Sorlin de Morestel. **Tous les habitants, quels que soient leur âge, leur origine, ou leur « catégorie sociale » peuvent participer sans distinction à la vie de l'association :**

- **En accédant aux actions proposées et encadrées** par le Centre Social (résumées ci-dessous) Ce programme n'est pas figé, et à tous moments de l'année, d'autres actions peuvent être entreprises avec vous, selon les demandes que vous exprimerez !
- **En bénéficiant d'une aide ou d'un accompagnement** en vue de réaliser un projet collectif, ou en sollicitant un coup de main ponctuel lors de difficultés passagères (surendettement, difficulté éducative, démarche administrative complexe). Le Centre Social répondra en lien avec le CCAS du village et les services sociaux compétents.
 - Aide à la scolarité, recherche de mode de garde pour vos enfants (le Relais Petite Enfance de la CC est hébergé dans nos locaux) ;
 - Soutien à l'apprentissage du français et à la découverte de l'informatique ;
 - Aide au premier départ en vacances, aide à l'inscription à un atelier danse, ou futsal, ou cuisine, ou autre.
 - Accompagnement à la gestion du budget

Retrouvez toutes les informations, et de nombreuses autres sur : <https://csob-morestel.fr>

Centre Social Odette Brachet

Activités proposées par le Centre Social panorama synthétique 2022-2023

PETITE ENFANCE	ENFANCE	JEUNESSE	ADULTES FAMILLES
<ul style="list-style-type: none"> RELIS PETITE ENFANCE PERMANENCES ET TEMPS COLLECTIF TOBOGGAN LU-MA-VE-SA LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS ANIMATIONS PONCTUELLES BOURSE PUERICULTURE MATINEES FAMILLES... 	<ul style="list-style-type: none"> DANSE CP ET + FUTSAL 9 ANS ET + COUTURE 9 ANS ET + COUP DE POUCE DEVOIRS CP - CM2 PÉRISCOLAIRE ÉCOLES DE MORESTEL ANIMATION BALMETTES MERCREDI + VACANCES 6-10 ANS CENTRE DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES 	<ul style="list-style-type: none"> DANSE CP ET + FUTSAL 9 ANS ET + COUTURE 9 ANS ET + COUP DE POUCE DEVOIRS 6ÈME-5ÈME PASSERELLE LOISIRS CM2-6ÈME LOCAL JEUNES 6 ÈME ET + ATELIER JEUX CM1 - 5ÈME 	<ul style="list-style-type: none"> ATELIER CUISINE JEUDI MATIN ATELIER DU JEUDI APRES-MIDI GRUPE DE PAROLE FEMMES APPRENTISSAGE DU FRANCAIS VENDREDI ATELIER SCRABBLE

nos actions sont soutenues par

101 rue Jean-Baptiste Corot - 38510 MORESTEL - 04 74 80 41 65

Morestel isère

POUR TOUS LES
JEUNES

6^{ème} et +

LOCAL JEUNES !

CET ESPACE SERA CE QUE LES JEUNES
VEULENT EN FAIRE

APPORTE NOUS TES IDÉES ET PARTICIPE
A EN DEFINIR LE FONCTIONNEMENT

TOUS LES
MERCREDIS
12H30-17H ×

ACCUEIL LIBRE
INSCRIPTION SUR PLACE

Viens après les
cours et emmène
ton pique-nique

AIDE AUX DEVOIRS
6^{ÈME}-5^{ÈME} ×

MARDI ET JEUDI
17H15-18H30

455 rue Claude Rochas - Morestel
(Entrée parking gymnase collège Morestel)
Numéro portable animateur 0678933625

+ d'infos au

Centre Social Odette Brachet
38510 Morestel



Centre Social
Odette Brachet

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné, lauréate de l'appel à projets « ABC » 2022 a obtenu un soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité sur 2 ans pour réaliser l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur 20 communes du territoire, dont notre commune fait partie.



Ce projet d'envergure s'inscrit dans la continuité de l'engagement porté par l'Intercommunalité en matière notamment, de préservation de la biodiversité, de la ressource en eau, de la prise en compte des enjeux climatiques, etc.

Un ABC ou Atlas de la Biodiversité est une démarche communale ou intercommunale qui vise à acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité, dans le but de faire connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel. **Les 3 principaux objectifs qui composent les ABC sont :**

- Acquérir et améliorer les connaissances en matière de biodiversité
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux aux enjeux liés à la biodiversité
- Partager une vision stratégique et harmonisée du territoire :

. Faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en œuvre des politiques communales et intercommunales.

.Prise en compte de ces connaissances dans les politiques du territoire (documents d'urbanisme, de planification, ...).



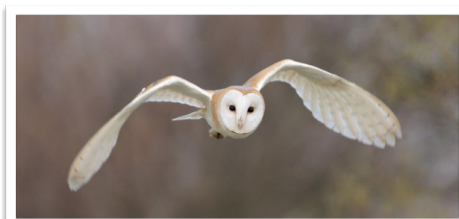
Pourquoi un ABC ?

Notre territoire abrite une faune et une flore rare et menacée, malgré la pluralité de dispositifs de protection (Natura 2000, RRN, RNR, ENS, APPB) une disparité non négligeable demeure en matière de connaissances naturalistes : moins de données

naturalistes au sein des communes ne bénéficiant pas ou peu de dispositifs de protection de la biodiversité. Il y a donc 20 communes sur notre territoire identifiées comme sous-prospectées et présentant des lacunes en matière de données naturalistes dont notre commune de Saint-Sorlin de Morestel mais aussi Vasselín, Vignieu, Vézeronce, Corbelin pour ne citer qu'elles.

Étapes et détails des actions :

- Inventaires et suivis naturalistes
- Communication, sensibilisation et information des acteurs locaux et des publics
- Formation des agents techniques
- Synthèse et atlas cartographique
- Plan d'action en faveur de la biodiversité.

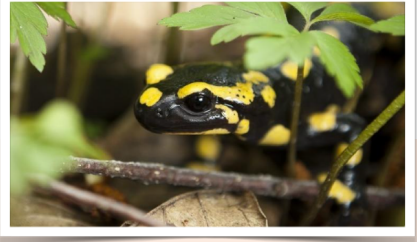


De février 2023 à octobre 2023 et de février 2024 à octobre 2024 :

- Inventaire faunistiques et floristiques, cartographie des habitats
- Intégration puis diffusion des données.
- Action de communication, information et sensibilisation.

Fin 2024 :

- cartographique + rapport
- Plan d'actions biodiversité



Les habitants sont les bienvenus pour participer à l'inventaire en présence de spécialistes. Contactez la mairie.



C'est bientôt la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

La FNACA est l'association spécifique de tous ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la

Tunisie. Les mairies de Vignieu, Vasselin, Vézeronce-Curtin et Saint-Sorlin de Morestel organisent alternativement une commémoration à cette occasion.

Nous vous convions le 19 mars à 11h30 devant le monument aux morts de Saint-Sorlin
Chaque village sera représenté par une délégation
À l'issue de la cérémonie un verre de l'amitié vous sera offert.



La Maison des pratiques musicales de Veyrins-Thuellin

Notre association compte 9 ans d'existence et une belle croissance, partant de 4 enfants au début et comptant 64 adhérents à ce jour. Les musiciens adhérents viennent des 17 communes alentours. Une dizaine d'interventions, ouvertes au public et gratuites ont lieu chaque année : auditions, participation aux commémorations devant les monuments aux morts, concert, dernièrement travail avec les écoles de Vignieu et La Bâtie...

Nous souhaitons faire connaître la musique et la rendre accessible à tous en proposant une formation de qualité et en répondant à un "cahier des charges » officiel qui suit les parcours des conservatoires à rayonnement régionaux. Notre association dispense une formation musicale rigoureuse, dans la bonne humeur ! Notre école de musique est une aubaine pour notre territoire, elle s'inscrit dans le schéma départemental, il n'en existe pas de similaire à proximité.



Malheureusement la Maison des pratiques musicales est en danger. Une pétition est en cours pour alerter nos élus et nos collectivités du besoin d'allouer des subventions à notre école. Un coup de pouce sur <https://chng.it/gzs7GjGfNm> sera le bienvenu ! Notre école de musique associative est un service culturel de qualité et de proximité pour les enfants du Nord-Isère et il est important de continuer à permettre à nos enfants de s'épanouir près de chez eux grâce à la musique.

Merci de votre aide !

Tania Willinger

Présidente de la Maison des Pratiques Musicales.

<https://musiqueaupaysdesco.wixsite.com/maison-pratiques-musicales>

<https://www.facebook.com/ecoledemusiqueveyrinsthuellin>

<https://www.instagram.com/musiqueaupaysdescouleurs/>

<https://www.youtube.com/@maisondespratiquesmusicale6549>

Mail : musiqueaupaysdescouleurs@gmail.com



Madame Marcelle MOLLET est décédée le 11 janvier 2023

La municipalité présente
à sa familles et à ses proches ses sincères condoléances.

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h